

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

.....
DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION
ET DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

.....
DIRECTION DE LA PRODUCTION DES MOYENS DIDACTIQUES
ET DES TECHNOLOGIES

Education Physique et Sportive

5^{ème}

Guide de l'enseignant

LES AUTEURS

Les Rédacteurs

- Ouédraogo Ali, CPES
- Mme Koumsongo/Tapsoba Maryam Delphine, CPES
- Mme Tougma/Minougou Marguerite Marie Jeanne, CPES
- Dolly Sansan Isaï, CPES
- Zida Marcel, CPES
- Ouédraogo Hati Ignace, Professeurs certifié des Lycées et Collèges
- Kagoné Daouda, Professeurs certifié des Lycées et Collèges
- Konaté Hervé, Professeur certifié des Collèges

Les Relecteurs /Correcteurs

- Séogo Jean Louis, IES
- Simporé Pierre, CPES
- Garané Issouf, CPES

PRÉFACE

« L'Education est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés », disait Joseph Ki-ZERBO. Elle constitue un pari que toutes les nations doivent gagner car elle confère à l'individu son statut d'être humain à part entière, c'est-à-dire autonome, intégré et acteur de changement positif.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Burkina Faso en fait son cheval de bataille à travers l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans et programmes de développement de son système éducatif.

Ainsi, dans le contexte socio-économique, culturel et politique qui est le nôtre, et à l'heure où les systèmes éducatifs connaissent des mutations importantes en raison non seulement de l'émergence de nouveaux besoins éducatifs au plan national, mais aussi au regard des enjeux socioéconomiques aux niveaux sous régional et mondial, il nous est apparu impérieux de revisiter notre curriculum, nos outils d'éducation et de formation pour mieux les adapter aux nouvelles réalités, mais également pour doter les enseignants d'instruments pédagogiques devant les orienter dans leur action quotidienne.

Ces actions sont d'une nécessité absolue et conditionnent la qualité qui doit caractériser l'éducation afin qu'elle atteigne son objectif. A ce sujet, nous savons que la qualité est tributaire de plusieurs facteurs dont la qualification et la prestation des enseignants.

C'est dans ce sens que le gouvernement du Burkina Faso a entrepris, avec l'appui de la Banque Mondiale, la mise en œuvre du projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE). La composante II de ce projet est centrée sur l'amélioration de la qualité du processus d'enseignement et d'apprentissage. Les principaux axes de cette amélioration sont entre autres, la réforme du curriculum, la formation initiale et continue des enseignants, la disponibilité des manuels scolaires et des guides pédagogiques.

Le présent guide a été élaboré dans ce cadre, dans un contexte de relecture des curricula des différents niveaux de l'éducation de base ; il s'appuie sur les manuels et les guides existants tout en prenant en compte l'Approche Pédagogique Intégratrice (API).

C'est le lieu pour moi de remercier vivement nos partenaires du PAAQE ainsi que tous les acteurs qui ont œuvré à la réalisation dudit guide. C'est un outil d'aide à la conception de l'intervention pédagogique et c'est avec une grande fierté que nous le mettons à la disposition des enseignants à qui nous souhaitons d'en faire bon usage.



Pr Stanislas OUARO

*Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et
de la Promotion des Langues nationales*

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso s'est engagé depuis mars 2013 dans un vaste chantier de réforme curriculaire de l'éducation de base, dans le cadre de la mise en œuvre des textes fondamentaux régissant sa politique éducative. La réforme trouve son fondement dans la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation. Elle s'inscrit dans le cadre global de la réforme du système éducatif et institue le continuum éducatif. Celui-ci comprend: le préscolaire, le primaire, le post primaire et l'éducation non formelle. Cette réforme repose sur une volonté politique d'apporter des améliorations significatives à notre système éducatif dans le sens de le rendre plus pertinent et plus performant tout en tenant compte des spécificités. C'est la raison pour laquelle une relecture des curricula a été amorcée. Par conséquent, pour une exploitation judicieuse des nouveaux contenus, il est impératif de disposer dans les classes de guides pédagogiques.

Le présent guide d'enseignement de l'Education physique et sportive répond à cette préoccupation. Il est construit en lien avec la nouvelle approche pédagogique dénommée « Approche pédagogique intégratrice » (API) qui a pour fondement le socioconstructivisme impliquant de fait le paradigme de l'apprentissage. Cette théorie favorise la construction des connaissances par les apprenants en interaction avec d'autres acteurs et l'environnement. En application du principe d'éclectisme de l'API, il est proposé entre autres des situations d'intégration en vue d'initier les apprenants à la résolution de problèmes complexes.

Ce document renferme les intrants indispensables pour un enseignement/apprentissage efficace. Il est destiné à faciliter le travail de l'enseignant en lui indiquant les contenus à enseigner, les objectifs poursuivis par chaque séance et les démarches méthodologiques illustrées par des exemples de fiches pédagogiques.

Il comporte deux grandes parties: la première comprend les orientations pédagogiques et didactiques et la deuxième partie aborde les aspects pratiques avec des exemples de fiches pédagogiques et de situations d'intégration.

Toutefois, les exemples de fiches et de situations d'intégrations proposées dans le présent guide ne doivent pas être considérés comme des fiches « prêtes à porter ». Bien au contraire, elles doivent servir de sources d'inspiration pour l'enseignant dans la préparation de leçons bien contextualisées et bien adaptées au niveau des apprenants dont il a la charge.

Puisse ce guide aider chaque enseignant dans sa tâche et qu'il le prépare à bien conduire les activités d'enseignement/apprentissage dans sa classe.

Les auteurs

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APC : Approche Par les Compétences ;

API : Approche Pédagogique Intégratrice

APSA : Activité Physique, Sportive et Artistique

AS : Animation Sportive

ASEI/PDSI : (l'approche Activity (Activité); Student (Elève, Apprenant(e)); Experiment (Expérimentation, Expérience, manipulation), Improvisation (Initiative, Contextualisation, Adaptation)-Plan (Planifier, Organiser, Préparer);Do (Faire, Exécuter) ; See (Voir, Observer, Evaluer) ; Improve (Améliorer, Remédier)).

ATR : Appui Tendu Renversé

COC : Cadre d'Orientation du Curriculum

EPS : Education Physique et Sportive

PDT : Pédagogie Du Texte,

PPG : Préparation Physique Généralisée ;

PPO : Pédagogie Par Objectifs

QCM : Questions à Choix Multiples

MENAPLN : Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

DGEPPIC : Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique, de la Formation Initiale et Continue

DGREIP : Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique

DASCLE : Direction des Activités Sportives, Culturelles et des Loisirs de l'Education

DREPS : Direction Régionale des Enseignements Postprimaire et Secondaire

DPEPS : Direction Provinciale des Enseignements Postprimaire et Secondaire

PAAQE : Projet d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education

PREMIERE PARTIE

I. Orientations de l'approche pédagogique intégratrice

I.1. Les fondements de l'API

Depuis 2007, le Burkina Faso a engagé une réforme de son système éducatif. Initialement, il était question d'une réforme selon l'approche par les compétences (APC) en lieu et place de la pédagogie par objectif (PPO). On a commencé par l'insertion des thèmes émergents dans les programmes. La réforme porte aujourd'hui sur les curricula.

L'API (Approche pédagogique intégratrice) est une approche endogène.

Elle se fonde sur le principe de *l'éclectisme didactique*, c'est-à-dire qu'elle se nourrit des avantages des approches pédagogiques telles que *la pédagogie par les objectifs (PPO)* et *l'Approche Par les Compétences (APC)*. L'API intègre également au plan didactique les stratégies et les démarches actives telles que *la Pédagogie du texte (PDT)* et *l'ASEI- PDSI* pour l'enseignement des sciences d'observation et des mathématiques. Mais comment se présente chacune des principales composantes de l'API ?

La pédagogie par objectif (PPO)

La PPO ne vient pas d'une réflexion des enseignants. Elle provient du monde du travail (entreprise) ; elle est la conséquence du souci de produire beaucoup et bien ; ce qui a entraîné la division du travail en séquences précises.

La PPO est explicite. Elle a comme mission de pouvoir diviser la tâche en séquences d'apprentissage.

La PPO a essentiellement pour base théorique le comportementisme qui tient compte surtout des comportements observables de l'élève en apprentissage. Elle valorise des faits observables, descriptibles et mesurables.

Le point de l'opération à mener étant précis, on ne peut plus enseigner par tâtonnement. Avec la PPO, on rationalise l'évaluation. Ce qu'on doit évaluer doit être observable aussi bien en termes de savoir que de savoir-être ou de savoir-faire. Dans cette perspective, l'enseignant privilégie ce qui est directement observable chez l'élève et mesure ainsi le degré d'atteinte des objectifs du programme. Toutefois, la critique faite à la PPO réside en ceci qu'elle ne donne pas du sens à l'apprentissage du fait de son grand fractionnement.

L'approche par les compétences (APC)

L'APC peut se définir comme un ensemble de principes ou un courant pédagogique bâti autour du concept de « compétence ». C'est une manière d'organiser l'enseignement/apprentissage de façon à donner aux apprenants la possibilité de développer des compétences. L'idée fondamentale ou le principe de base est que l'élève ne doit pas seulement acquérir des connaissances, des savoir-faire ou des savoir être isolés les uns des autres, cloisonnés, comme c'est le cas avec la PPO, mais il doit surtout développer des compétences.

La compétence se définit selon Roegiers (2008) comme « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes. »

La Pédagogie Du Texte (PDT)

Selon son initiateur Antonio FAUNDEZ, elle est appelée Pédagogie du texte « en raison de la place centrale qu'occupe le langage verbal dans le processus éducatif et le rôle qu'il y joue. ».

L'approche PdT considère que les apprenants ont besoin de maîtriser une diversité de connaissances nécessaires pour comprendre la réalité ainsi que l'être humain lui-même. Cela implique que le processus éducatif devrait s'étendre sur une période minimale de trois/quatre ans, la quatrième année pouvant être consacrée à une formation professionnelle. L'enseignement et l'apprentissage de connaissances diverses (langues, mathématiques, sciences sociales et sciences de la vie et de la terre) devraient permettre de travailler un ensemble de textes fort importants pour la vie sociale et individuelle. En effet, les textes explicatifs, argumentatifs, narratifs, etc. devraient être appris en étroite collaboration avec les contenus pertinents des différentes disciplines. Seule la maîtrise des contenus des disciplines et des formes linguistiques appropriées à ces contenus permet une appropriation de qualité.

L'approche ASEI-PDSI

L'approche ASEI-PDSI est portée sur l'enseignement pour la compréhension en faisant participer activement les apprenants à l'acquisition graduelle des connaissances. En cela, elle est appelée approche centrée sur l'apprenant parce qu'elle met l'accent sur l'activité et la responsabilité de l'apprenant, en le plaçant au centre de tout le processus d'enseignement/apprentissage.

Selon l'approche ASEI-PDSI, l'enseignement/apprentissage doit être centré sur l'activité de l'apprenant à travers :

- ✓ la pratique (manipulation) ;

- ✓ la réflexion (activité intellectuelle) ;
- ✓ les échanges (discussions) ;
- ✓ les remarques (celles qui suscitent l'intérêt des apprenants) ;
- ✓ leurs impressions sur les thèmes abordés.

L'ASEI/PDSI (l'approche Activity (Activité)); Student (Elève, Apprenant(e)); Experiment (Expérimentation, Expérience, manipulation), Improvisation (Initiative, Contextualisation, Adaptation)-. Plan (Planifier, Organiser, Préparer); Do (Faire, Exécuter) ; See (Voir, Observer, Evaluer) ; Improve (Améliorer, Remédier)).

La nouvelle approche dénommée Approche pédagogique Intégratrice est une approche qui veut que l'enseignant dans son action en classe, prenne en compte les méthodes et approches qui ont fait leur preuve dans l'éducation des enfants. Il peut arriver qu'on ait recours aux méthodes traditionnelles mais il faut surtout privilégier les méthodes actives.

Les méthodes traditionnelles font référence au maître détenteur du savoir et qui le transmet à l'élève. Ce dernier se contente de retenir. Il peut à la limite poser des questions.

Par « méthodes actives », il faut entendre toutes les pratiques utilisées par l'enseignant et qui rendent l'apprenant actif dans son apprentissage scolaire. La pédagogie active privilégie l'activité de l'apprenant dans tout le processus d'apprentissage.

L'Approche Pédagogique Intégratrice(API) a pour fondements le socioconstructivisme qui induit le paradigme de l'apprentissage.

Le socioconstructivisme est une théorie éducative qui met l'accent sur la construction du savoir par l'apprenant lui-même en relation avec ses pairs et son environnement social.

Il met l'accent sur **l'aspect relationnel** de l'apprentissage. L'élève élabore sa compréhension d'une réalité par la comparaison de ses perceptions avec celles de ses pairs, de l'enseignant et celles de son environnement. (**Lasnier**).

L'acquisition des connaissances passe donc par un processus qui va du social (connaissances interpersonnelles) à l'individuel (connaissances intra-personnelles).

Le paradigme de l'apprentissage place **l'acte d'apprendre** au cœur des préoccupations de l'enseignant. Ainsi dans son action, l'enseignant met l'accent sur l'apprenant. La relation pédagogique tend à mettre celui-ci, **en tant qu'acteur de son apprentissage**, au centre de l'action pédagogique. L'enseignant devient un facilitateur. Les qualités comme **l'autonomie, la liberté, l'initiative, l'invention, la créativité et la capacité à la coopération, à la recherche, à la participation** sont développées.

L'approche pédagogique intégratrice reste ouverte à toute autre approche et démarche probante dans les sciences de l'éducation.

I.2. Les principes de l'API

La mise en œuvre de l'approche pédagogique intégratrice(API) exige le respect des principes didactiques suivants :

- le principe de l'éclectisme didactique qui consiste en une ouverture à toutes les approches pédagogiques utiles à l'efficacité de l'enseignement / apprentissage ;
- le principe de la centration sur l'apprenant qui le responsabilise et le place au cœur du processus d'enseignement/apprentissage ;
- le principe de rationalisation qui consiste en une utilisation efficiente et efficace des moyens appropriés pour atteindre les objectifs;
- le principe d'équité qui consiste en la satisfaction du souci d'accorder à tous les enfants, sans distinction, leur droit à l'éducation notamment par la prise en compte des enfants à besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, enfants dans la rue, enfants et personnes vulnérables...) ;
- le principe d'éducabilité qui repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les apprenants devraient être capables d'acquérir les notions enseignées à l'école, pour autant que les conditions d'enseignement soient optimales pour chacun d'eux ;
- le principe de contextualisation du processus d'enseignement/apprentissage qui consiste à la prise en compte des réalités proches du vécu quotidien des apprenants ;
- le principe du multilinguisme qui est défini comme la maîtrise de deux langues au moins qui doivent devenir des matières d'enseignement, mais également des langues d'enseignement ;
- le principe de lier théorie et pratique qui consiste en l'établissement de liens fonctionnels entre les savoirs théoriques et pratiques.

II. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MANUEL SUPPORT/CONTENUS DES NOUVEAUX CURRICULA

Le programme d'EPS était organisé en niveaux. Le niveau I regroupe la classe de sixième et de cinquième, le niveau II regroupe la classe de quatrième et de troisième et le niveau III regroupe les classes du second cycle (seconde, première et terminale). Dans la réforme, les classes du postprimaire sont divisées en sous-cycle : le sous-cycle I regroupe la sixième et la cinquième et le sous-cycle II regroupe la quatrième et la troisième. Les objectifs poursuivis au niveau I sont ceux du sous-cycle I en éducation physique et sportive avec pour principe l'acquisition du geste global juste. Les contenus des curricula sont les contenus spécifiques des différentes activités physiques et sportives du programme au niveau I.

Au niveau de l'éducation physique et sportive en classe de cinquième les activités physiques, sportives et artistiques sont abordées sous forme globale et juste. Il est demandé à l'enseignant d'adapter le matériel, les règles et de contextualiser certaines situations pour faciliter les apprentissages. C'est pourquoi l'enseignant ne doit pas hésiter à fabriquer du matériel pourvu que les apprenants aient l'occasion de s'exprimer. Il ne s'agit pas de dénaturer l'activité au risque de compromettre l'appropriation de la technique juste et règlementaire.

Les contenus des curricula sont structurés autour de quatre champs disciplinaires qui sont :

- 1. Langue et communication**
- 2. Mathématique science et technologie**
- 3. Sciences humaines et sociale**
- 4. EPS, Art, Culture et Production**

Pour chaque champ disciplinaire, il est formulé :

- un objectif général en rapport avec le champ disciplinaire
- des objectifs intermédiaires en rapport avec les activités ou familles d'activités de la discipline
- des OS (objectifs spécifiques) en rapport avec les connaissances et habiletés à faire acquérir à partir des contenus spécifiques.
- des contenus spécifiques en rapport avec le niveau et le sous-cycle considérés.

Les objectifs intermédiaires et spécifiques sont de la discipline, en l'occurrence l'éducation physique et sportive pour ce qui nous concerne. Pour l'EPS, nous avons formulé trois objectifs intermédiaires qui prennent en compte trois familles d'activités qui sont : l'athlétisme et la natation, la gymnastique et les sports collectifs.

Les curricula de l'EPS se déclinent en quatre parties qui sont :

1.1. Contenus des curricula

1.2. Outils de planification des curricula

1.3. Outils de gestion des curricula

1.4. Guide d'exécution des curricula

Les curricula en classe de cinquième

Les contenus des curricula en classe de cinquième sont organisés conformément à l'objectif du niveau I. C'est-à-dire qu'ils regroupent les classes du sous-cycle I à savoir la sixième et la cinquième. Les contenus des curricula sont logés dans un cadre logique qui comporte les éléments suivants : les objectifs spécifiques, les domaines taxonomiques, les contenus spécifiques, les méthodes, techniques et procédés, le matériel et support, les outils ou instruments d'évaluation.

Objectifs spécifiques	Domaine taxonomique	Contenus spécifiques	Méthodes, techniques et procédés	Matériel/ Support pédagogique	Modalité d'évaluation
-----------------------	---------------------	----------------------	----------------------------------	-------------------------------	-----------------------

Les activités programmées en cinquième doivent être faites de sorte à enrichir le répertoire moteur des apprenants.

De la sixième à la cinquième, il doit y avoir de la cohérence et de la progressivité au niveau des contenus. Tout en restant dans le cadre de l'apprentissage du geste global et juste, il faut qu'en cinquième l'exigence de la maîtrise gestuelle et de la connaissance de l'activité soient plus élevées.

Exemple : course de longue durée

- sixième : objectif : courir pendant 9 mn sans s'arrêter (accent mis sur le temps de course)

- cinquième : objectif : courir pendant 9 mn avec une allure de 10 km/heure en moyenne (accent mis sur le temps de course, sur le rythme et la distance parcourue)

selon la règle de calcul suivante :

3600 s x 400m = 144s = 2min24s aux 400m = 36 s aux 100 m

10000m

A la fin du cycle en classe de cinquième, on peut aborder l'activité sous sa forme spécifique.

En athlétisme, nous avons les courses de courte durée, les courses de longue durée, les multi sauts et les multi lancers. Il y a également la natation

En gymnastique, il s'agit de veiller à ce que les différentes familles soient abordées pour permettre à l'apprenant de mieux s'exprimer. Les familles sont : les impulsions ; les rotations ; les ATR et dérivés, les attitudes et positions et l'expression corporelle.

En sport collectif, nous avons retenus quatre sports. Il s'agit du football, du handball, du basketball et du volleyball.

Il reste entendu que le choix des activités à programmer revient au conseil d'enseignement d'EPS qui devra tenir compte :

- ✓ de l'équilibre de la formation des apprenants ;
- ✓ des infrastructures ;
- ✓ du matériel didactique

L'état des besoins se fait conformément à la programmation annuelle faite par le conseil d'enseignement d'EPS et soumise à l'administration scolaire.

L'enseignement de l'EPS comporte une partie pratique et une partie théorique.

L'outil de gestion de l'éducation physique et sportive propose des plans de cours pour la pratique et pour la théorie.

III. DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Un certain nombre d'outils a été en place pour faciliter l'exploitation des curricula. Il s'agit des documents d'accompagnement. Ces documents précisent progressivement comment les contenus des curricula peuvent être exploités par sous-cycle et par classe : il y a l'outil de planification, l'outil de gestion et le guide d'exécution.

III.1.L'outil de planification

L'outil de planification éclate les contenus des curricula du sous-cycle en contenus de la première année et en contenus de la deuxième année. Pour chaque année, les activités sont réparties par trimestre.

Nous pouvons remarquer que plusieurs activités sont prévues, mais compte tenu de la durée du cycle de travail (dix séances) et du temps imparti au trimestre, deux activités seulement peuvent être inscrites au gramme. Il faut donc faire des choix en tenant compte de beaucoup de facteurs.

Pour chaque activité, il y a les contenus théoriques et les contenus pratiques.

Le conseil d'enseignement de l'établissement fait sa programmation et tous les enseignants d'éducation physique et sportive intervenant dans l'établissement respectent la programmation faite en fonction des infrastructures et du matériel de l'établissement.

III.2. L'outil de gestion

Les contenus répartis par année doivent ensuite être gérés pour arrêter ce qui sera fait par cycle et les contenus des séances de chaque cycle. C'est l'outil de gestion.

Avec l'outil de gestion, nous remarquons que dans l'année, il ne peut y avoir que 5 cycles. Après avoir choisi les activités qui seront enseignées tout au long de l'année, nous pouvons alors établir les échéanciers prévisionnels de chaque cycle.

III.3. Le guide d'exécution

La mise en œuvre des curricula en classe se fait conformément aux textes qui régissent l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Le guide d'exécution rappelle les objectifs de l'EPS ainsi que les points importants des différents textes de l'enseignement de l'EPS.

III.3.1. Orientations spécifiques à la discipline / activité

Dans l'organisation des disciplines en champs disciplinaires, l'éducation physique et sportive est dans le champ disciplinaire EPS, Art, Culture et Production. Ici nous parlons de la discipline EPS.

Les objectifs de l'EPS à ce niveau permettent de préciser en quoi les activités, qui sont répertoriées en trois catégories de situations éducatives, sont des moyens pour les atteindre.

Les activités enseignées permettent de mettre l'élève en relation avec :

- Le monde physique : on y recherche le geste global et juste dans l'exécution des différentes APSA, on y est confronté à l'environnement en mettant un accent particulier sur la notion de sécurité ;
- Autrui en recherchant l'opposition, la coopération et en étant vu et jugé dans l'interaction avec les autres ;

Le développement de la connaissance de soi avec les activités gymniques.

L'API devrait permettre à l'apprenant de s'approprier les activités physiques, sportives et artistiques par une meilleure connaissance théorique et pratique. Cette appropriation passe par le renforcement de l'aspect affectif des activités à travers une approche qui met en évidence l'importance de la théorie et de la pratique.

Confronter les apprenants à ces trois types de situations éducatives va permettre d'« éduquer de façon équilibrée les apprenants »

Ainsi, les objectifs sont définis en objectifs intermédiaires et en objectifs spécifiques.

Les objectifs intermédiaires regroupent des familles d'APSA qui font références aux trois catégories de situations éducatives comme dit plus haut.

Les habiletés motrices apprises installent des capacités qui permettent d'acquérir, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques. Par la suite, l'apprenant peut accéder aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique.

Les objectifs spécifiques, en classe de sixième, renvoient à la pratique des différentes APSA avec l'application des règlements élaborés et adaptés qui devraient permettre à chaque apprenant de s'exprimer.

Le volume horaire hebdomadaire de l'enseignant d'éducation physique et sportive est de trois heures.

Dans le volume horaire total de l'enseignant, il est prévu deux heures d'AS. L'AS constitue la plage de travaux pratiques. C'est le moment pour l'enseignant d'apprécier le degré d'appropriation des connaissances sur les plans cognitifs, affectifs et moteurs de l'apprenant. C'est un moment d'intégration des savoirs pour l'apprenant.

L'apport de l'EPS au développement économique et social de la population d'un pays est si important que les autorités politiques lui accordent une place de choix à travers les textes officiels. Il appartient aux acteurs de prendre conscience de cet état de fait et de travailler en conséquence ;

La mise en œuvre de la leçon d'EPS se fait suivant un plan réparti en trois étapes :

✓ **La phase de présentation**

Cette phase comprend deux étapes

✓ Rappel de la leçon précédente/ Vérification des prérequis

✓ Motivation

✓ **La phase de développement**

Cette phase comprend trois étapes

✓ Présentation de la situation d'apprentissage

✓ Analyse/Echanges/production

✓ Synthèse/application

✓ **La phase d'évaluation**

Cette dernière phase comprend deux étapes

✓ Etape 1 : évaluation des acquis

✓ Etape 2 : activités de prolongement/transfert ou exercice de maison

Avoir une programmation annuelle pour chaque établissement est un impératif pour le conseil d'enseignement. Cette programmation doit être tirée du projet d'EPS de l'établissement concerné. Après adoption de ces documents par les enseignants d'EPS de l'établissement, chacun se fera le devoir de le respecter pour que l'exploitation des infrastructures et du matériel soit optimale.

III.3.2. Objectifs de la discipline/activité

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Ainsi, elle doit permettre à chaque élève de :

➤ **développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la**

rendre efficace et favoriser la réussite : quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap, l'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de s'engager pleinement dans les apprentissages

➤ **savoir gérer sa vie physique et sociale** : grâce au plaisir pris, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves sont amenés à comprendre les effets bénéfiques d'une activité physique régulière tout au long de la vie. A partir de la pratique physique et de la tenue des rôles sociaux (arbitre, juge, aide, etc.) l'éducation physique s'attache également à faire construire les attitudes et comportements permettant la vie en société.

➤ **accéder au patrimoine culturel** : par la pratique d'une forme scolaire des activités physiques, sportives et artistiques associée à une approche réfléchie des pratiques sociales et des valeurs qu'elles véhiculent, l'EPS offre la possibilité de disposer de connaissances nécessaires et d'un niveau de pratique suffisant pour se situer au sein d'une culture.

III.3.3. Importance de la discipline/activité

L'EPS, discipline d'enseignement, à travers les activités physiques, sportives et artistiques qu'elle propose, vise la formation complète de l'apprenant sur un triple plan :

- Au plan individuel, l'EPS vise l'amélioration des capacités physiologiques et psychomotrices de l'apprenant, le renforcement des forces productrices et le sens de la responsabilité ;
- Au plan social, l'EPS vise le développement de valeurs telles que la discipline, l'esprit d'équipe, l'acceptation de la différence, l'éthique sportive, le vivre ensemble et la cohésion nationale ;
- Au plan économique, l'EPS peut générer des emplois et favoriser des retombées économiques pour un pays.

III.3.4. Instructions officielles en lien avec la discipline/activité

Les instructions officielles sont des recommandations prises par le ministre en charge des enseignements pour expliciter la façon dont l'EPS doit être enseignée en classe pour atteindre les objectifs de l'éducation.

INSTRUCTIONS OFFICIELLES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT POSTPRIMAIRE ET SECONDAIRE GENERAL

I. Les horaires

- Le volume horaire hebdomadaire est de trois (3) heures d'enseignement réparties ainsi qu'il suit :

- Deux (2) heures de cours pratiques qui sont placées selon la formule de « une heure deux fois » avec au moins un jour d'intervalle. **Le principe de deux heures consécutives de cours pratiques n'est pas autorisé.** Les heures de cours pratiques se situent entre 7 heures et 10 heures et entre 16 heures et 18 heures ;

- Une heure d'enseignement théorique

- Le volume horaire hebdomadaire des enseignants est de dix-huit (18) heures pour les professeurs des lycées et collèges et les professeurs certifiés des lycées et collèges dont 16 heures de cours pratiques et théoriques et deux (2) heures exclusives d'animation sportive. Il est de vingt-deux (22) heures pour les professeurs de collège et les professeurs certifiés des collèges dont 20 heures de cours pratiques et théoriques et deux (2) heures exclusives d'animation sportive.

- La participation à l'animation sportive de l'établissement est une obligation de service pour tout enseignant d'EPS. Les après-midi du mardi sont réservés à l'animation sportive de l'établissement.

II. L'évaluation

- L'élève apte subit les épreuves pratiques et théoriques. L'élève muni d'un certificat d'inaptitude est soumis à l'épreuve théorique.

- L'évaluation des épreuves pratiques porte sur les connaissances techniques des activités physiques sportives et artistiques (APSA) et sur la performance de l'élève

- L'évaluation théorique porte sur les connaissances règlementaires, organisationnelles et techniques des APSA.

- L'EPS est affectée du coefficient deux (2).

III. Les consignes administratives

Les chefs d'établissement élaborent les emplois du temps de l'enseignement de l'EPS en plaçant 75% du volume horaire entre 7 heures et 10 heures, 25% des heures pratiques entre 16 heures et 18 heures.

III.1. Le coordonnateur et le secrétaire d'association sportive

- Dans tout établissement où il y a plus d'un enseignant d'EPS, le chef d'établissement, en début d'année scolaire nomme un coordonnateur sur proposition des enseignants d'EPS.

- Le coordonnateur est compétent pour toutes questions relatives à l'organisation pédagogique de l'EPS dans l'établissement. Il est chargé, en collaboration avec les autres enseignants d'EPS :

- de la programmation des installations et de l'utilisation des équipements sportifs;
- de la gestion, en liaison avec l'intendant, du matériel pédagogique ;
- de la résolution de tout problème relatif à l'enseignement de l'EPS.

En début et en fin d'année scolaire, le coordonnateur et l'intendant font l'inventaire du matériel disponible.

III.1.1. Dans tout établissement où il y a plus d'un enseignant d'EPS, le chef d'établissement en début d'année scolaire, nomme un secrétaire d'association sportive sur proposition des enseignants d'EPS.

III.1.2. Le secrétaire d'association sportive est un enseignant d'EPS élu par ses pairs. Il est chargé des relations avec les responsables des structures des sports scolaires et universitaires et de tout autre forme de compétitions auxquelles l'établissement pourrait participer.

III.1.3. Il est créé dans chaque établissement scolaire un bureau d'association sportive. Le bureau d'association sportive est compétent pour l'organisation et l'animation de la pratique sportive dans l'établissement tout au long de l'année scolaire. Il se compose comme suit :

- Un président qui est le chef d'établissement ;
- Un vice-président qui est un professeur d'une discipline autre que l'EPS ;
- Un secrétaire général qui est le secrétaire d'association sportive ;

- Un trésorier qui est l'économiste ou l'intendant de l'établissement scolaire ;
- Un responsable à l'information qui est le délégué général des élèves ;
- Un responsable à l'organisation qui est le responsable aux activités culturelles et sportives du bureau des élèves ;
- Un responsable adjoint à l'organisation qui est un membre du bureau des élèves

III.1.4. Dans tout établissement où il y a un seul enseignant d'EPS, le chef d'établissement en début d'année lui confie les tâches de coordonnateur et de secrétaire d'association sportive.

III.2. Le contrôle médical

L'élève muni d'un certificat d'inaptitude délivré par le service médico-scolaire compétent est dispensé de pratique et d'épreuves pratiques de l'EPS. Toutefois, il a une obligation de présence aux cours pratiques et théoriques et est évalué en théorie.

III.3.5. Principes didactiques

- le début de chaque cycle correspond à une évaluation diagnostique : aucun élève n'est vierge dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques. Il y a toujours une expérience qu'on peut appeler prérequis et l'enseignant se base toujours sur ce vécu antérieur qui lui permet d'enrichir sa motricité. A la première séance du cycle on peut vérifier les prérequis, dans les séances qui suivent, l'enseignant vérifie toujours ce qui reste de la séance précédente.
- la situation sociale de référence (compétition sportive) : dans les autres disciplines, on parle de savoirs savants en référence aux résultats obtenus par les chercheurs qui ne sont pas toujours accessibles aux élèves et nécessitent un travail didactique de la part des enseignants. En éducation physique et sportive nous parlons de situation sociale de référence qui correspond aux compétitions de hauts niveaux. Pour nous c'est le niveau auquel nous cherchons à atteindre avec nos élèves.
- l'objet d'enseignement : l'activité physique, sportive et artistique est l'objet d'enseignement. C'est à travers cette activité que nous pouvons atteindre l'objectif visé. Chaque activité programmée a une dominante dans l'objectif de l'éducation qui est poursuivie à travers l'éducation physique et sportive. Exemple: avec un sport collectif, on apprend plus à vivre avec autrui.
- les contenus d'enseignement : situation de référence et situation d'apprentissage : à partir de l'objectif spécifique, l'enseignant trouve des

exercices, formule des consignes, met des situations en place pour permettre à l'apprenant de s'exprimer. La qualité des contenus favorise l'atteinte des objectifs.

III.3.6. Démarches méthodologiques

L'enseignant met tout en œuvre pour que l'apprenant soit au centre de l'apprentissage. Il faut savoir que c'est l'apprenant qui est le premier bénéficiaire de l'enseignement et il doit être impliqué à tous les niveaux de l'apprentissage. L'enseignant n'est qu'un modérateur, un accompagnateur et doit être toujours disponible pour répondre à toutes les sollicitations de l'apprenant. C'est pourquoi une fiche a été conçue pour orienter l'enseignant dans son action.

○ canevas API

Fiche de cycle

- cycle de :
- Objectif du cycle :
- Echancier prévisionnel de la pratique du cycle :
- Echancier prévisionnel de la théorie du cycle :

Fiche pédagogique de séance/leçon N° :

- ✓ Date
- ✓ Classe
- ✓ Effectif total :G :F :
- ✓ Présents :G :F :
- ✓ Absents :G :F :
- ✓ Champ disciplinaire :
- ✓ Discipline/activité :
- ✓ Matière (APSA) :
- ✓ Titre/intitulé/sujet de la leçon :
- ✓ Thème (thème de la leçon) :
- ✓ Objectif d'apprentissage (objectif de la séance) :
- ✓ Méthode/technique :
- ✓ Matériel/support :
- ✓ Document :
- ✓ Bibliographie :

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANT(E)	ACTIVITES APPRENANTS(ES)	OBSERVATIONS
PHASE DE PRESENTATION (10 min)			
Prise en main Rappel de la leçon précédente/Vérification des prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôle de présences ✓ propose des exercices pratiques, oraux ou écrits ; ✓ pose des questions sur la leçon précédente ; ✓ pose des questions sur des notions en relation avec la leçon du jour ✓ apprécie les réponses données par les élèves, fait donné ou donne la bonne réponse, fait corriger. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôle de présences et/ou répondent à l'appel de leur nom ✓ traitent les exercices proposés ; ✓ répondent aux questions posées ; ✓ corrigent. 	
Motivation Misc en train	<ul style="list-style-type: none"> ✓ présente une situation à même de déclencher un intérêt pour l'apprentissage du jour ; ✓ communique les objectifs de la leçon ; ✓ accorde un temps d'échanges aux élèves. ✓ propose un ensemble d'exercices préparatoires à l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ écoutent ; ✓ échangent entre eux et énoncent ce qui est attendu d'eux. ✓ se préparent pour l'activité 	
PHASE DE DEVELOPPEMENT (35 min)			
Présentation de la situation d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ présente la situation d'apprentissage en vue de l'appropriation du plan du cours par les apprenants ; ✓ pose des questions en rapport avec la situation d'apprentissage ; ✓ fait des constats ou des constatations des appréhensions des élèves sur l'objet d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ écoutent ; ✓ répondent aux questions. 	

Analyse/Echanges/production	✓ donne des consignes de travail (manipulations, productions, émission d'hypothèses, recherche de solutions...).	exécutent les consignes.	
Synthèse/application	✓ donne des consignes de travail aux apprenants en les invitant à : ○ récapituler ; ○ formuler la synthèse ou le résumé qu'il porte au tableau et dans les cahiers ; ○ lire la synthèse élaborée ; ○ appliquer (mise en situation d'exécution, trace écrite)...	exécutent les consignes : ○ récapitulent ; ○ formulent la synthèse ou le résumé ; ○ lisent la synthèse élaborée ; ○ appliquent... ○ prennent le résumé ○ exécutent les exercices	
PHASE D'ÉVALUATION (10min)			
Etape 1 : évaluation des acquis	- Donne des tâches d'évaluation : ○ exercices/contrôle des acquisitions ; ○ correction ; ○ vérification ; ○ défis additionnels (d'autres exercices de niveau plus élevé au besoin) ; ○ remédiation. ○ bilan ○ proclamation des résultats	- traitent les exercices ; - corrigent les exercices d'évaluation ; - vérifient ses propres comportements ; - corrigent ses erreurs ; - traitent les défis additionnels ; - écoutent les explications ; complémentaires.	-
Retour au calme			
Etape 2: Activités de prolongement/transfert ou exercice de maison	Donne une activité de prolongement/transfert en lien avec la notion étudiée et incite les apprenants à l'exécuter ou propose des consignes de travail de maison aux apprenants.	Prennent l'engagement de mener ladite activité. Les élèves exécutent les consignes	

III.4. Recommandations

- Développer des initiatives pour un équipement suffisant et varié ;
- Veiller au respect de la programmation annuelle de l'établissement ;
- Impliquer tous les apprenants dans le processus d'apprentissage ;
- Organiser l'espace pour faciliter l'évolution et assurer la sécurité des apprenants;
- Pratiquer une pédagogie différenciée ;
- Centrer les apprentissages sur les apprenants ;
- Avoir de la volonté et s'engager dans la mise en œuvre des activités de la discipline;
- Faire appel à des personnes ressources pour les spécificités.

IV. EVALUATION

IV.1. Normes et modalités d'évaluation

Les activités d'évaluation sont planifiées dans l'outil de gestion des curricula et les orientations générales de définition des normes et modalités de leur mise en œuvre sont définies par le COC.

L'approche pédagogique Intégratrice (API) ayant pour fondement épistémologique le socioconstructivisme, les fonctions et les modes d'évaluation des apprentissages se doivent de respecter les orientations et les principes didactiques de cette nouvelle approche. Il est affirmé à ce propos que « ... la finalité première de l'évaluation n'est pas la sélection mais l'orientation et la remédiation... Le choix des modes d'évaluation doit être en cohérence avec les stratégies d'enseignement/apprentissage utilisées par l'enseignant qui doit tenir compte des domaines taxonomiques des objectifs formulés » (COC, p. 41).

En termes de normes, l'évaluation doit :

- couvrir les trois domaines: cognitif, psychomoteur et socio-affectif
- privilégier l'évaluation formative ;
- réaliser les évaluations sommatives (bilan) ;
- utiliser l'évaluation critériée.

S'agissant des modalités, il est retenu :

- une (01) évaluation – remédiation (évaluation formative) après six ou sept séances (leçons) d'un cycle d'apprentissage pratique
- une (01) situation d'intégration après deux cycles et une évaluation sommative à la fin de chaque cycle ;
- une (01) évaluation en théorie à la fin de chaque cycle d'apprentissage.

Les activités d'évaluation comprennent essentiellement l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

L'évaluation formative est permanente car elle comprend aussi bien les évaluations faites à la fin de chaque leçon de tous les jours, que les évaluations –remédiation, et les situations d'intégration. L'évaluation formative doit privilégier l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs. Elle doit aussi varier les instruments de mesure (questions ouvertes et questions fermées ; grille d'observation...). Mais, qu'elle soit formative ou sommative, l'évaluation doit toujours être critériée afin d'être objective et promouvoir la culture de la réussite.

IV.2. Activités d'évaluation

Dans le cadre de l'intégration des savoirs, deux types d'évaluation seront mis en œuvre pour compléter les évaluations continues administrées sous formes d'exercices variés au cours des différentes leçons à savoir, l'évaluation/remédiation et la situation d'intégration.

Cette forme d'évaluation formative vise à assurer chez l'apprenant, une acquisition suffisante de ressources à travers les apprentissages ponctuels.

Tout comme la situation didactique ou situation d'apprentissage, l'évaluation/remédiation vise à vérifier le degré d'acquisition et de maîtrise de savoirs, savoir-faire et savoir-être nouveaux, liés à une discipline. Elle précède les activités de remédiation car elle permet à l'enseignant d'identifier les difficultés majeures ou récurrentes rencontrées par les élèves en termes d'appropriation de ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être) disciplinaires au bout d'une certaine période (mois/trimestre).

Les évaluations auxquelles les élèves sont soumis sont entre autres : les devoirs et exercices (oraux ou écrits, journaliers, bihebdomadaires, mensuels ou trimestriels), les compositions trimestrielles harmonisées et les examens et concours scolaires.

Bien que n'étant pas encore à ce stade au niveau d'une véritable situation-problème, l'évaluation-remédiation doit susciter la mobilisation et l'intégration de plusieurs ressources pour la résolution par l'élève d'un problème scolaire.

Le choix des activités respectera entre autres le principe de **centration** sur l'apprenant qui confère une place importante à l'**évaluation formative**, sans que soient occultés les autres types d'évaluation. De manière pratique, elle est composée de deux parties : un support et une série d'exercices.

Il s'agira donc désormais de pratiquer une évaluation **respectueuse des orientations** prises par le **nouveau curriculum**, c'est-à-dire qu'elle :

- ✓ apprécie autant le résultat que la démarche, les connaissances que les attitudes, le processus que le produit ;
- ✓ combine le suivi de la progression au jugement terminal ;
- ✓ évalue en situation, en faisant appel à des situations concrètes pour l'apprenant;
- ✓ intègre l'évaluation à l'apprentissage.

Les activités d'évaluation en EPS prennent en compte les aspects suivants :

- la réalisation de performances et l'utilisation de barème ;
- l'utilisation d'une fiche d'observation ;
- l'élaboration de QCM (question à choix multiple) ;
- la formulation de questions ouvertes ou fermées.

IV.3. Corrigés

- application de barème
- interprétation de la fiche d'observation
- réponses aux QCM
- proposition de plan de rédaction

Après avoir administré une évaluation à sa classe à la fin de chaque thème/chapitre, de chaque cycle et les activités d'intégration en fin de trimestre, l'enseignant procédera à sa correction à partir d'une grille de correction : **c'est l'évaluation critériée**.

❖ L'élaboration d'une grille de correction suit, en général, les étapes suivantes:

➤ **Étape 1 : se donner des critères**

Le recours aux critères présente trois avantages majeurs dans l'évaluation :

- des notes plus justes ;
- la valorisation des éléments positifs dans les productions des élèves ;
- une meilleure identification des élèves à risque.

➤ **Étape 2 : déterminer les indicateurs**

Une fois les critères définis, on passe à la détermination des indicateurs.

L'indicateur se définit comme étant :

- un indice observable dans la production ;
- un élément concret qu'on peut observer directement ;
- un moyen pour opérationnaliser le critère.

Il faut dire ici que si les critères sont relatifs à la compétence et doivent être les mêmes pour toutes les situations évaluant cette compétence, les indicateurs, eux, se réfèrent à la situation et doivent donc être redéfinis pour chaque nouvelle situation en fonction du contexte et des consignes.

- Exemple : pour le critère « présentation correcte de la copie », on peut avoir comme indicateurs : absence de tâche, absence de ratures, deux ratures au maximum, titre souligné, existence d'une marge...

➤ **Étape 3 : élaborer la grille de correction**

Élaborer une grille de correction, c'est déterminer, pour chaque question ou consigne et chaque critère, des indicateurs (trois ou quatre indicateurs) qui conviennent.

L'élaboration d'une grille de correction nous amène à croiser des critères avec des questions/consignes.

En outre, la grille de correction doit être assortie d'un barème de notation généralement basé sur la règle des 2/3 et celle des 3/4 afin que la grille de correction soit complète.

■ **Rappel**

• **La règle des trois quart ($\frac{3}{4}$)**

$\frac{3}{4}$ des points sont attribués aux critères minimaux et $\frac{1}{4}$ aux critères de perfectionnement.

Pour un devoir noté sur **10**, affecter **8 points aux critères minimaux** et **2 points aux critères de perfectionnement**.

• **La règle des deux tiers ($\frac{2}{3}$)**

Donner à l'élève trois occasions indépendantes de vérifier la maîtrise du critère, c'est-à-dire pour chaque critère, proposer trois questions (items) :

- deux occasions sur trois de réussite = **maîtrise minimale** du critère;
- trois occasions sur trois de réussite = **maîtrise maximale** du critère.

➤ Quelques précisions sur les critères et les indicateurs

❖ Le critère est considéré comme une qualité que doit respecter le produit attendu. C'est un regard que l'on porte sur l'objet évalué. Il constitue donc un point de vue selon lequel on apprécie une production. Souvent implicite, il est toujours présent et met en relief les aspects suivants :

- exactitude de la réponse ;
- pertinence de la production ;
- utilisation correcte des outils de la discipline ;
- utilité sociale de la production.

Le critère est de l'ordre du général, de l'abstrait.

Les critères de correction utilisés le plus souvent comme critères minimaux sont :

- La pertinence, c'est-à-dire l'adéquation de la production à la situation, notamment à la consigne et aux supports ;
 - L'utilisation correcte des outils de la discipline, c'est-à-dire les acquis relatifs à la discipline (les ressources) ;
 - La cohérence, c'est-à-dire l'utilisation logique des outils, ainsi que l'unité du sens de la production.
- ❖ Si le critère donne le sens général dans lequel la correction doit s'effectuer, il reste insuffisant pour assurer une correction efficace.

Pour mesurer un critère avec précision, on a recours aux indicateurs. Ceux-ci sont concrets et observables en situation. Ils précisent un critère et permettent de l'opérationnaliser.

On peut recourir à deux types d'indicateurs :

- des **indicateurs qualitatifs**, quand il s'agit de préciser une facette du critère. Ils reflètent alors soit la présence ou l'absence d'un élément, soit un degré d'une qualité donnée (exemple : pour le critère présentation, on peut avoir comme indicateur «absence de rature»). Les indicateurs qualitatifs aident à repérer les sources d'erreur et à y remédier ;
- des **indicateurs quantitatifs**, quand il s'agit de fournir des précisions sur des seuils de réussite du critère. Ils s'expriment alors par un nombre, un pourcentage, une grandeur (exemples : deux tiers des additions sont correctement effectuées, quatre caractéristiques sur cinq doivent être présentes).

■ Exemple

Critères Questions	Pertinence de la production	Qualité de la production (cohérence)	Présentation correcte de la copie
Question 1	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	Pas plus de deux ratures sur l'ensemble de la copie
Question 2	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	
Question 3	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	
Total	3 points	6 points	1 point

Exemple d'évaluation critériée de la roulade avant simple (sur 5)

PHASES	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
I :	Position de départ : station droite corrigée + élan+ impulsion	1
II	Exécution de la roulade avant : enroulement vertébral + rotation dans l'axe + rythme d'exécution	3
III	Finish : accroupie + stable + équilibrée	1
TOTAL		5

IV.4. Remédiation

Remédiation : (définition extraite de «Pédagogie : dictionnaire des concepts clés / Raynal, Françoise ; Rieunier, Alain. ESF 1998) «mot qui a la même racine que remède, et qui, dans le domaine des sciences de l'action, est synonyme d'action corrective ou mieux, de régulation. En pédagogie, la remédiation est un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une

évaluation formative. On a recours pour cela à différentes propositions pédagogiques, qui pour être efficaces, doivent être sensiblement différentes des méthodes utilisées lors de la phase d'enseignement: aides audiovisuelles, informatiques, petits groupes de travail, enseignement individualisé, enseignement mutuel, nouveaux cahiers d'exercices, nouveaux documents à étudier, situations différenciées...». D'où le lien étroit entre remédiation et pédagogie différenciée.

L'évaluation régulière des apprentissages et des réalisations des apprenants est l'un des facteurs les plus importants du perfectionnement du rendement scolaire.

Elle est une opération des plus fondamentales de l'enseignement/apprentissage. Elle permet d'accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du **diagnostic** des problèmes qui leur sont inhérents. Elle cherche également à **remédier** à ces problèmes et à déterminer jusqu'à quel point il serait possible de **réaliser les objectifs** préconisés par le processus de l'enseignement et de l'apprentissage.

IV.4.1. Principes de la remédiation

La remédiation s'établit après le diagnostic que l'enseignant a effectué à l'analyse des résultats de l'évaluation.

Une bonne démarche de « diagnostic-remédiation » repose sur quatre étapes :

- le **repérage** des erreurs ;
- la **description** des erreurs ;
- la **recherche** des sources des erreurs (les facteurs intrinsèques et les facteurs extrinsèques) ;
- la mise en place d'un **dispositif** de remédiation.

Démarche de la remédiation

IV.4.1.1. Organisation de la classe

La remédiation peut se mener :

- collectivement si l'enseignant décèle des lacunes communes à une majorité des élèves ;
- en petits groupes si l'enseignant observe que certains élèves rencontrent des difficultés similaires;
- individuellement si l'enseignant a la possibilité de faire travailler chaque élève en particulier.

IV.4.1.2. Les étapes de la remédiation

➤ Le repérage des erreurs

Avant même la séance de mise en commun des travaux des élèves ou des groupes de travail, l'enseignant :

- corrige les copies à l'aide de la grille de correction, corrige l'exécution du geste technique par rapport aux critères de réussite ;
- relève les critères non maîtrisés et les erreurs récurrentes et importantes ;
- les analyse en vue de dégager les principales pistes de remédiation ;
- organise la séance de remédiation. Pour ce faire, il élabore d'abord un tableau des résultats des élèves.

Ainsi l'enseignant qui a diagnostiqué les faiblesses de ses élèves par critère, les regroupe par rapport aux difficultés jugées similaires pour conduire la remédiation.

➤ Exemples d'activités de remédiation

Les activités de remédiation possibles à chacun de ces groupes :

Au premier groupe, l'enseignant peut proposer des activités (exercices) à travers lesquelles ses élèves doivent travailler le lien entre la consigne et le support.

Au deuxième groupe, l'enseignant peut proposer des activités en lien avec les prérequis, les ressources de la capacité.

Il élabore des activités de remédiation possibles à chacun de ces groupes.

IV.4.2. Différentes stratégies de remédiation

● Les remédiations par feed-back:

- ✓ communiquer à l'élève la correction,
- ✓ recourir à une autocorrection;
- ✓ recourir à la confrontation entre une auto correction et une hétéro correction.

● Les remédiations par une répétition ou par des travaux complémentaires :

- ✓ Révision de la partie concernée;
- ✓ Par du travail complémentaire (autres exercices) sur la partie concernée;
- ✓ **par révision des prés requis non maîtrisés** (reprendre un apprentissage antérieur ainsi que les parties qui n'ont pu être bénéfiques au regard de la maîtrise minimale de ces pré requis) ;

✓ Par du travail complémentaire visant à réapprendre ou à consolider des prés requis concernant la séquence ou la leçon.

● **Les remédiations par adoption de nouvelles stratégies d'apprentissage.**

✓ Par adoption d'une nouvelle démarche de formation sur la même séquence ou la même leçon (contenu de la séquence plus adaptée, situation d'intégration, par des situations plus concrètes, par des feed-back plus nombreux pour l'élève seul, à l'aide du tutorat, avec l'enseignant...)

Toutefois, il ne faut pas remédier à toutes les difficultés. Cela serait trop long et trop lourd pour l'enseignant. Il faut identifier une ou deux difficultés fréquentes et importantes pour conduire la remédiation.

V. Intégration

Définition

Selon Xavier Roegiers, L'intégration est « la mobilisation conjointe, par l'élève (l'apprenant), de différents acquis scolaires dans une situation significative ».

Pour le Conseil supérieur de l'Éducation du Québec,

L'intégration des savoirs désigne [...] le processus par lequel un élève (apprenant)

- *greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs,*
- *restructure en conséquence son univers intérieur et*
- *applique à de nouvelles situations concrètes les savoirs acquis. (Legendre, p,739).*

V.1. Principes de l'intégration

« - il n'y a intégration que si l'élève possède différentes ressources : des savoirs, des savoir-faire et des savoirs-être.

- il n'y a intégration que si l'élève réinvestit ses acquis dans un contexte nouveau (une nouvelle situation-problème). Cette situation est bien plus complexe et riche qu'une application de cours ou un exercice : la situation-problème fait appel à plusieurs savoirs et savoir-faire.

- il n'y a intégration que si l'élève s'implique personnellement dans la résolution de la situation-problème. L'élève doit trouver lui-même quels sont les savoirs et les savoir-faire qui doivent être mobilisés et les articuler pour résoudre la situation-problème »

Xavier Roegiers

L'opérationnalisation de l'intégration des acquis est réalisée à travers la résolution de situations complexes ou situations d'intégration. La situation d'intégration ou situation problème est dite complexe parce qu'elle constitue un moment de démonstration, de mobilisation et de réinvestissement des ressources pour résoudre un problème proche de la vie courante. En d'autres termes c'est un exercice (devoir, travail, situation problème) donné aux apprenants et qui les obligent à réinvestir l'ensemble des acquis de la séquence (chapitre, séance/leçon, cycle, thème, unité...) pour apporter une solution à un problème en traitant l'exercice qui leur est proposé.

La situation d'intégration est composée de trois constituants : un support, une ou plusieurs tâches ou activités et une consigne.

- Le support : c'est l'ensemble des éléments matériels qui sont présentés à l'apprenant (texte écrit, illustration, photo, etc.) Il doit comporter les trois éléments suivants :
 - ✓ *un contexte* qui décrit l'environnement dans lequel on se situe ;
 - ✓ *de l'information* sur la base de laquelle l'apprenant va agir ;
 - ✓ *une fonction* qui précise dans quel but la production est réalisée.
- La tâche : c'est l'anticipation du produit attendu.
- La consigne : c'est l'ensemble des instructions de travail qui sont données à l'apprenant de façon explicite.

La correction des situations d'intégration utilise les mêmes instruments que ceux de l'évaluation-remédiation (grilles d'évaluation, de notation, de correction...).

V.2. Exemples d'activités d'intégrations

En classe de cinquième les activités d'intégration retenues sont le handball et les multilancers.

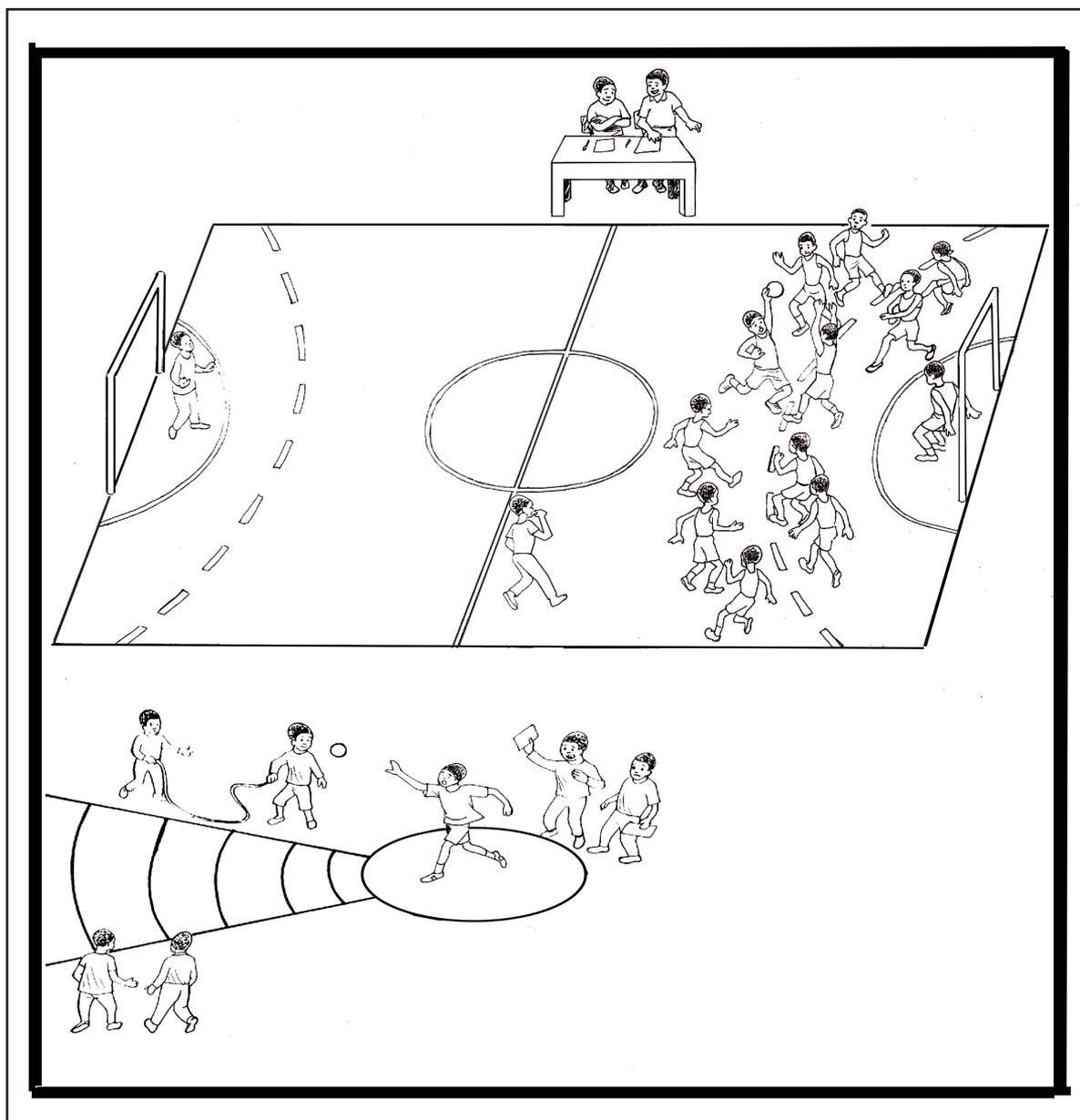
Le bureau d'AS de l'établissement organise un tournoi à l'intention des classes de cinquième au cours duquel l'équipe de chaque classe doit s'exprimer en handball et en multilancers

- Tournoi de handball 2 x 10mn en filles et garçons ;
- Multi-lancers (engins) à une ou deux (2) main avec ou sans élan en filles et garçons.

Chaque classe présente une équipe de 30 athlètes composés de 15 filles et de 15 garçons. Tous les athlètes participent aux épreuves en fonction du genre mais les points obtenus sont au nom de la classe.

Chaque classe choisit son staff technique qui organise la participation de ses athlètes aux différentes épreuves.

Une équipe d'officiels de dix membres dont deux (02) enseignants et huit (08) apprenants évalue les prestations conformément aux critères d'évaluation et au règlement du tournoi.



DEUXIEME PARTIE

I. Exemples de fiches pédagogiques

I.1. Fiche de cycle pratique

CYCLE DE PREPARATION PHYSIQUE GENERALISEE

CLASSE DE CINQUIEME

Objectif du cycle : A la fin du cycle, l'élève doit être capable de faire face aux différentes sollicitations motrices de l'année à travers la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques variées.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DU CYCLE DE PREPARATION PHYSIQUE GENERALISEE

(Pratique)

Leçons	Thèmes des leçons	Objectifs
1	La course de courte durée	Courir le plus vite possible sur une distance comprise entre 20 et 40 m
2	La course rectiligne	Courir droit devant soi
3	La course régulière	Courir à la même vitesse
4	La course de longue durée	Courir pendant 9 mn sans s'arrêter
5	Les cloche-pied	Effectuer des cloche-pied
6	Les foulées bondissantes	Effectuer des foulées bondissantes
7	Le quintuple bond	Effectuer un quintuple bond : <ul style="list-style-type: none">- Sans élan- Après trois pas d'élan
8	La passe à dix	Jouer au football ou au handball en faisant des passes
9	Les jeux à thèmes	Faire des flexions extensions Courir après avoir annoncé le temps à l'avance
10	Evaluation	Courir 40 m Exécuter un quintuple bond

FICHES
(Pratique)

Date : **Effectif total :**.....G :.....F :.....

Classe : 5^{ème}**Présents** :.....G :.....F :.....

Champ disciplinaire : EPS, ART, CULTURE et Production

Aptes :.....G :.....F :.....

Discipline : EPS **Dispensés** :.....G :.....F :.....

Activité : Préparation physique généralisée **Malades** :.....G :.....
.....F :.....

Thème : les courses de courte durée

Titre : la course rapide

Méthodes/techniques : travaux de groupes

Objectifs spécifiques : à l'issue de la leçon, les apprenants doivent être capables de courir vite sur des distances comprises entre 20 et 400 m

avec :

- départ debout ;
- réaction rapide au signal ;
- dépassement de la ligne d'arrivée sans ralentir.

Matériel /support : terrain dégagé, 12 plots, 1 double décamètre, un chronomètre

Matériel individuel : tenu de sport

Documents/bibliographie : documents de courses

Durée : 55 mn

Séance : 1

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANTS(ES)	ACTIVITES APPRENANTS(ES)	OBSERVATIONS
	PHASE DE PRESENTATION		
Rappel de la leçon précédente/Vérification des prérequis	<ul style="list-style-type: none"> -vérifie les effectifs -faites deux fois le tour du terrain, chacun à son rythme -donne des exercices d'échauffement -courez en aller-retour jusqu'à la moitié du terrain et revenir -faites un tour de terrain -la moitié du terrain fait 40 m environ et le tour du terrain fait 400 m. 	<ul style="list-style-type: none"> -contrôlent les présences -course autour du terrain avec des allures variées -exécutent des exercices d'échauffement -courent jusqu'à la moitié du terrain en aller-retour -font un tour de terrain le plus rapidement possible 	
Motivation	<ul style="list-style-type: none"> -dans le mois d'août, nous avons suivi les jeux olympiques : qu'est-ce qui a retenu votre attention ? -par groupe, trouvez les athlètes ou les équipes qui vous ont plus et dites pourquoi -trouvez celui qui a le plus fait parler de lui -par groupe trouvez selon vous les raisons de cet engouement pour cet athlète -aujourd'hui nous allons voir comment courir vite et quand est-ce qu'on peut courir vite. 	<ul style="list-style-type: none"> -écoutent et répondent : la course de Usain Bolt sur 100, 200 et 4X100m -il est l'homme le plus rapide de tous les temps sur ces distances -la course sur cette distance est la plus spectaculaire et la plus intéressante 	
PHASE DE DEVELOPPEMENT			
Présentation de la situation d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> -vous savez que quand la distance est courte, on peut courir vite. -comment faire? mettez-vous en groupes et trouver les différentes formes de 	<ul style="list-style-type: none"> -écoutent -courses poursuite sur 20-40m, course de profil, course à reculons, course en ligne droite avec départ debout 	

	<p>courses sur 20 40m et dites quelles forme de course permet d'aller plus vite</p> <p>-pour courir vite sur 40 m, il faut courir droit devant soi</p>		
Analyse/ Echanges/production	<p>-reprenez les courses sur des distances différentes</p> <p>- se mettent en groupe et organisent la course en interne</p> <p>-organisent les types de départ</p> <p>-faites attention à trois aspects de la course et dites comment ça doit se passer : départ, course, arrivée</p> <p>-peut-on courir sur 20 m comme sur 400 m</p> <p>-en groupe, dites ce qui se passe ou ce que vous ressentez quand vous courez sur 20 m et sur 400 m</p>	<p>-course sur 20 m, 40 m, 100 m, 400 m</p> <p>-courent par groupe : choisissent le starter et le juge à l'arrivée (tout le monde passe comme starter ou juge à l'arrivée)</p> <p>-course avec départs variés (assis, couchés, accroupis, debout...) : celui qui donne le départ décide</p> <p>-réponses :</p> <p>*départ : à temps</p> <p>*course : droit devant soi</p> <p>*arrivée : franchir la ligne en courant</p> <p>-on coure plus vite sur 20 m que sur 400 m</p> <p>-sur 20 m, on ne sent rien mais sur 400 m, on sent qu'on est fatigué à l'arrivée</p>	<p>Critères de réussite :</p> <p>*part à temps</p> <p>*court droit</p> <p>*ne ralentit pas avant la ligne d'arrivée</p>
Synthèse/application	<p>-course de vitesse sur 20m, 40m, 400 m par groupes en respectant les principes de la course</p> <p>- rappeler les principes de la course de vitesse</p> <p>- compétitions : 1 groupe organise (départ, classement à l'arrivée, décompte des points...)</p>	<p>-mettent en place les groupes et confient l'organisation de la course au groupe à tour de rôle :</p> <p>-course sur 20 m, 40 m, 400 m avec respect des principes :</p> <p>*réagir vite au signal</p> <p>*courir droit devant soi</p> <p>*franchir la ligne d'arrivée sans ralentir</p>	

		- celui qui ne respecte pas les principes de la course de vitesse dans le groupe recommence	
PHASE D'ÉVALUATION			
Étape 1 : évaluation des acquis	- course de vitesse sur 20m : se mettre 2-2 : un court, l'autre observe et dit s'il respecte les principes de la course -compétitions intergroupe 1 ^{ier} marque 2 points 2 ^{ième} marque 1 point pour son équipe	-se mettent deux à deux : être coureur et observateur à tour de rôle ; pendant que l'un court, l'autre regarde et dit s'il réagit vite au signal, s'il court droit et s'il franchit la ligne d'arrivée avant de s'arrêter -organisent la compétition et proclame les résultats à la fin	La course courte est une course de vitesse. Elle s'exécute suivant les principes suivants : -partir à temps -courir droit devant soi -franchir la ligne d'arrivée sans ralentir
Étape 2 : Activité de prolongement/transfert ou exercice de maison	A la maison ou à l'école, vous allez organiser des courses de vitesse sur 20 m en respectant les principes	Prenent l'engagement de le faire Exécutent les consignes	

I.2. Fiche de théorie

ECHEANCIER PREVISIONNEL DU CYCLE DE PREPARATION PHYSIQUE GENERALISEE

(Théorie)

N° du cours	Intitulé du cycle	Titre des leçons	Objectifs	Observations
1	Connaître la PPG et ses bienfaits	Histoire du sport	-les jeux olympiques de 776 avant Jésus-Christ à 393 après Jésus-Christ -le déroulement des jeux olympiques de l'antiquité	
2		Les objectifs de la PPG	-définition -pourquoi faire de la PPG ?	
3		Les activités du cycle de PPG	-les activités choisies -les familles des activités choisies	
4		Intérêt de la PPG	-les raisons du choix des activités -l'influence de la pratique des activités choisies sur le fonctionnement de l'organisme	
5		Evaluation sommative	Objectif du cycle	

FICHE DE PREPARATION

(Théorie)

Date : **Effectif total** :.....G :.....F :.....

Classe : 6^{ième} **Présents** :.....G :.....F :.....

Absents :.....G.....F

Champ disciplinaire : EPS, ART, CULTURE et Production

Discipline : Education physique et sportive

Activité : Théorie de l'EPS

Thème : Préparation physique généralisée

Titre : Histoire du sport

Méthodes/techniques : méthodes actives

Objectifs spécifiques : à l'issue de la leçon, les apprenants doivent être capable de:

- parler des jeux olympiques de 776 avant Jésus-Christ à 393 après Jésus-Christ
- décrire le déroulement des jeux olympiques de l'antiquité

Matériel /support : tableau, craie

Matériel individuel : cahier

Documents/bibliographie : documents sur l'histoire du sport

Durée : 55 mn

Séance : 1

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANTS(ES)	ACTIVITES APPRENANTS(ES)	OBSERVATIONS
PHASE DE PRESENTATION			
Rappel de la leçon précédente/Vérification des prérequis	-vérifie les effectifs -vous avez suivi les jeux olympiques qui se sont déroulés du 5 au 22 Août 2016 à Rio -dites ce que vous avez retenu de ces jeux -apprécie les réponses données	-contrôlent les présences -répondent aux questions posées	
Motivation	-les jeux olympiques se passent tous les quatre ans dans une ville qui a obtenu du CIO l'autorisation de l'organiser -dites selon vous qui est autorisé à participer aux jeux olympiques comme athlète - par table dites quels sports sont pratiqués au JO et combien d'athlètes le Burkina a présenté. choisissez un camarade pour dire ce que vous avez trouvé	-écoutent -échangent entre eux et parlent à tour de rôle -au JO, beaucoup de sports sont pratiqués : athlétisme, sport collectif, sport de combat, sport aquatique etc.	
PHASE DE DEVELOPPEMENT			
Présentation de la situation d'apprentissage	-dans la tradition, il ya des jeux qu'on pratiquait. Dites lesquels et à quel moment vous le faites ou bien on le faisait dans	-par table, on se raconte ce qui se faisait au village -écoutent	

	<p> votre village - Les jeux olympiques ont une histoire et nous allons voir depuis quand ils ont commencé et comment ils se déroulaient dans l'antiquité -les premiers jeux débutèrent à Olympic par une simple course. Le stade avait la forme d'un U ouvert sur un bois sacré (l'Altis), d'où débouchaient les athlètes. C'est entre le fleuve Alphée et le mont Kronion que furent remportées de 776 avant Jésus-Christ jusqu'à 393 après Jésus-Christ, soit pendant plus de onze siècles, les victoires les plus éclatantes de l'Antiquité. Se déroulant tous les quatre ans, ces jeux devaient en effet se dérouler très rapidement par l'adjonction de nouvelles disciplines et la participation de plus en plus massive des représentants des autres cités grecques -les jeux se déroulaient en six jours selon un chronogramme </p>		
--	--	--	--

	précis		
Analysc/Echanges/production	<p>-les jeux olympiques poursuivaient des objectifs. Dites en quoi consistent ces objectifs</p> <p>-un endroit spécial était préparé pour accueillir les jeux -décrivez les caractéristiques de celui qui pouvait participer aux jeux olympiques</p> <p>-le chronogramme des jeux était bien pensé. Dites comment s'articulait ce chronogramme</p>	<p>-récupérer le peuple grecque et célébrer la fraternité : des délégations issues de tout le monde hellénique y furent reçues et nourries au frais de la cité. On jouait des tragédies et les poètes venaient lire les vers : à chaque célébration s'instaurait périodiquement une trêve entre Grecs et toutes les dissensions s'aplanissaient.</p> <p>-les jeux se déroulaient dans un stade en forme de U ouvert sur un bois sacré (l'Altis) d'où débouchaient les athlètes -l'athlète devait être de pure race hellénique, n'avoir commis ni crime ni sacrilège et se soumettre à un entraînement intensif durant six mois -les jeux s'étalaient sur six jours et se déroulaient selon un cérémonial précis :</p> <p>*premier jour : dans l'enceinte sacrée dans</p>	

		<p>laquelle se dressait la masse d'or et d'ivoire du temple de Zeus et quatre-vingt autels</p> <p>*deuxième jour : direction le stade où, en présence de dix magistrats, on procédait à l'appel de chaque engagé et on commençait les épreuves</p> <p>*troisième jour : quatre épreuves du pentathlon (saut, lancer du disque, lancer du javalot et la lutte à mains plates)</p> <p>*quatrième jour : le pugilat et le pancrace</p> <p>*cinquième jour : les courses de chars</p> <p>*sixième jour : la course en arme</p>	
Synthèse/application	<p>-dites la période pendant laquelle se sont déroulés les jeux dans l'antiquité</p> <p>-décrivez l'athlète qualifié pour participer aux jeux de l'antiquité</p> <p>-décrivez le déroulement des jeux olympiques de l'antiquité</p>	<p>-les jeux dans l'antiquité se sont déroulés de 776 avant Jésus-Christ à 393 après Jésus-Christ</p> <p>-l'athlète qualifié qu'on appelait « l'olympionique » devait être de pure race hellénique, n'avoir commis ni crime ni sacrilège et se soumettre à un entraînement intensif durant six mois</p> <p>-les jeux</p>	

		<p>s'étalaient sur six jours et se déroulaient selon un cérémonial précis :</p> <p>*premier jour : dans l'enceinte sacrée dans laquelle se dressait la masse d'or et d'ivoire du temple de Zeus et quatre-vingt autels</p> <p>*deuxième jour : direction le stade où, en présence de dix magistrats, on procédait à l'appel de chaque engagé et on commençait les épreuves</p> <p>*troisième jour : quatre épreuves du pentathlon (saut, lancer du disque, lancer du javalot et la lutte à mains plates)</p> <p>*quatrième jour : le pugilat et le pancrace</p> <p>*cinquième jour : les courses de chars</p> <p>*sixième jour : la course en arme</p>	
PHASE D'ÉVALUATION			
<p>Etape 1 : évaluation des acquis</p>	<p>-quand se sont déroulés les jeux de l'antiquité ?</p> <p>-de nos jours les jeux officiels se déroulent dans un stade. Dites ce qu'il en était des jeux de l'antiquité</p> <p>-des actes sont</p>	<p>-les jeux de l'antiquité se sont déroulés de 776 avant Jésus-Christ à 393 après Jésus-Christ</p> <p>-les jeux de l'antiquité se déroulaient dans un stade en forme de U ouvert sur</p>	

	<p>posés pour signifier le caractère officiel et important des jeux : lesquels ?</p> <p>-dites ce qui se passait pendant les six jours des jeux</p>	<p>un bois sacré (l'Altis), d'où débouchaient les athlètes</p> <p>-bien avant l'ouverture des jeux, un groupe de messagers choisis parmi les membres de l'aristocratie, partait dans toutes les directions annoncer la célébration prochaine des jeux. Puis la ville d'Elis désignait dix hauts magistrats chargés de l'organisation technique et administrative de la cité athlétique ; ils recevaient notamment les engagements qu'ils étaient chargés de vérifier</p> <p>-rappellent le déroulement des jeux pendant les six jours</p>	
<p>ETAPES 2 : Activités de prolongement/ transfert ou exercice de maison</p>	<p>-racontez à votre connaissance le déroulement des jeux olympiques dans l'antiquité</p>	<p>Prenent l'engagement de le faire</p>	

II. Documents de références

II.1. Glossaire

Apprentissage : « Il y a apprentissage lorsqu'un organisme, placé plusieurs fois de suite dans la même situation, modifie sa conduite de façon systématique et durable » (Reuchlin, 1983)

Approche pédagogique : en didactique et en pédagogie, manière particulière d'aborder la relation enseignement-apprentissage comme objet d'études et comme champ d'interventions. Orientation qui guide l'organisation de la situation pédagogique pour atteindre une ou plusieurs finalités.

Aptitude : Fleischman montre, par analyse factorielle, que les différences interindividuelles dans la réalisation d'un certain nombre de tâches peuvent être expliquées par des facteurs sous-jacents, caractéristiques des sujets, qu'il dénomme aptitudes.

Behaviorisme : c'est une théorie de la psychologie cognitive qui s'intéresse à l'observation du comportement extérieur de l'individu. Dans le champ de l'éducation, l'individu, c'est l'élève

Capacité : Aptitude à éprouver ou à faire quelque chose. (Dico de la langue française, 1988). Aptitude acquise ou développée, permettant à une personne de réussir dans l'exercice d'une activité physique, intellectuelle ou professionnelle. Capacité physique ; capacité intellectuelle ; capacité professionnelle.

Compétence : « une excellence virtuelle, autrement dit comme une capacité stable, intériorisée qui n'a de valeur que parce qu'elle peut se manifester dans une pratique, à un niveau de pratique donné. Elle se manifeste par l'activité du sujet qui réussit de façon systématique dans une situation particulière. C'est une ou plusieurs capacités actualisées/appliquées » (GAIP Nantes, 1990-91).

Curricula : pluriel de curriculum. Au sens du présent cadre d'orientation du curriculum de l'éducation de base, les curricula sont une des composantes d'un curriculum et désignent les programmes d'études.

Curriculum : ensemble d'éléments qui, articulés entre eux, permettent l'opérationnalisation d'un plan d'action pédagogique au sein d'un système éducatif. Il est ancré dans les réalités historiques, sociales, politiques, économiques, religieuses, géographiques et culturelles d'un pays, d'une région ou d'une localité.

Endurance : « Faculté d'effectuer pendant longtemps une activité quelconque sans qu'il y ait baisse de son efficacité » (Zatsiorsky, 1966).

Équité : c'est la mesure dans laquelle, en matière d'éducation, l'accès et les

possibilités offertes aux enfants et aux adultes répondent à l'exigence de justice. Cela implique la réduction des disparités fondées sur le genre, la pauvreté, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique, la langue et d'autres caractéristiques.

Evaluation critériée : mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet. (Legendre, 3^e édition).

Evaluation diagnostique : mode d'évaluation qui a pour but d'apprécier les caractéristiques individuelles d'un sujet (style cognitif, style d'apprentissage, intérêt, motivation, maîtrise de préalables, etc.) et de l'environnement pédagogique, lesquelles devraient avoir des influences positives ou négatives sur son cheminement d'apprentissage. (Legendre, 3^e édition)

Evaluation formative : processus d'évaluation continue ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des corrections appropriées. (Legendre, 3^e édition)

Evaluation sommative : évaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un programme d'étude ou, encore, à la suite d'apprentissages extra scolaires, ayant pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'un élève afin de permettre la prise de décisions relatives, entre autre, au passage à la classe supérieure, à la sanction des études, à la reconnaissance des expérientiels. (Legendre, 3^e édition)

Force : « Faculté de vaincre des résistances extérieures ou de s'y opposer grâce à des efforts musculaires » Zatsiorsky, 1966)

Habilité : « capacité acquise par apprentissage à atteindre des résultats fixés à l'avance avec le maximum de réussite et souvent un minimum de temps, d'énergie ou les deux » (Guthrie, 1957).

Efficience : selon Leplat (1989) « une activité sera dite d'autant plus efficiente qu'elle permettra d'atteindre à moindre coût le même niveau d'efficacité »

Intégration : organisation, mise en relation des disciplines scolaires dans le but de supprimer leur cloisonnement traditionnel ; processus et résultat du processus par lequel l'élève interprète la matière qui lui est soumise à partir de son expérience de vie et des connaissances qu'il a déjà acquises. En didactique/pédagogie, c'est l'action d'associer différents objets d'études, d'un même domaine ou de divers domaines, dans une même planification d'enseignement/apprentissage. (R. Legendre, 3^e édition)

La mise en train : M. Pradet et J. L. Hubiche (1986) le définissent ainsi : « c'est l'ensemble des activités utiles pour établir l'état optimal de préparation physique et psychique nécessaire à une pratique intense

Le cycle : Le cycle correspond à une période pendant laquelle l'activité se concentre sur une spécialité sportive déterminée

Le retour au calme :

Pédagogie différenciée : pédagogie dont l'optique est de tenir compte des différences individuelles pour y adapter une diversité de situations pédagogiques dans le but de permettre à chacun des élèves un meilleur apprentissage. Elle est une version de la pédagogie de la maîtrise qui cherche à évaluer non seulement les produits de l'apprentissage, mais aussi les processus d'apprentissage mis en œuvre par les individus. (dico des concepts clés, 4^e édition, 2003)

Prérequis : connaissances préalables nécessaires à la compréhension d'un phénomène quelconque. Connaissances antérieures qu'un apprenant doit posséder pour aborder avec de bonnes chances de succès un apprentissage nouveau. (dico des concepts clés, 4^e édition, 2003). Au niveau de l'éducation physique et sportive, on peut dire que : « le concept de prérequis concerne les conditions préalables à remplir, les comportements à acquérir pour entreprendre un apprentissage donné ou de façon plus générale, l'ordre séquentiel des tâches d'apprentissage ». (Didier Delignières – Pascal Duret)

Qualités physiques : « illustration de l'utilisation rationnelle qu'un individu fait de ses aptitudes motrices et des habiletés qu'il a développées lors de son apprentissage » (Pradet, 1989)

Résistance : Dans la classification des qualités physiques, le terme de résistance est classiquement utilisé. Son sens se rapporte directement à une terminologie d'entraînement. Cette catégorisation qui repose sur des conceptions anciennes, dont la validité est remise en question, décrit des efforts qui correspondent, dans l'idée des auteurs, à la mise en jeu du métabolisme anaérobie lactique. On la définit comme la « capacité à endurer la fatigue » (Larousse)

Séance d'éducation physique et sportive : Forme d'organisation qui permet de mettre en œuvre systématiquement des contenus sportifs dans le cadre de référence des disciplines scolaires. Dans la séance, les élèves sont confrontés à des contenus traités du point de vue didactique, à des fins d'éducation et de formation.

La leçon d'EPS se caractérise par une cohérence des objectifs et des contenus, dans un contexte pédagogique spécifique et se présente comme une unité d'apprentissage et d'exercice ayant sa valeur en elle-même. Elle se situe à l'intérieur d'unités d'enseignement qui renvoient à une cohérence plus large.

Situation d'intégration : c'est une situation problème dans laquelle les élèves doivent mobiliser les ressources pour réussir la tâche considérée. C'est une situation problème qui est l'image de ce qui est attendu en termes de performance de la part de l'élève à la fin d'un ensemble d'apprentissages de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Socioconstructivisme : le socioconstructivisme réfère à la construction de connaissances par la personne en situation dans un contexte social déterminé. Il insiste tout particulièrement sur les interactions sociales qui favorisent la construction des connaissances par la personne.

Tactique : En sport, la tactique désigne un système de plans d'action et d'alternatives de décision qui permet de régler à court terme une suite logique d'actions de telle façon qu'une réussite sportive optimale face à des adversaires devienne possible.

Technique : « formalisation épurée, savante et décontextualisée du savoir-faire, destiné à structurer les apprentissages » (Arnaud, 1986)

« l'ensemble des moyens transmissibles à mettre en œuvre pour effectuer le plus efficacement une tâche donnée »

Transposition didactique : La transposition didactique est définie comme le passage du « savoir savant » au « savoir enseigné » (Chevallard, 1985). Ce terme renvoie à la nécessaire adaptation du savoir, afin de le rendre accessible aux apprenants

Vitesse : « Faculté d'effectuer des actions motrices dans un espace de temps minimal » (Zatsiorsky, 1966).

II.2. Bibliographie

- **Programme de l'éducation physique et sportive de l'enseignement postprimaire et secondaire de l'enseignement général**

- **La leçon d'EPS : *Gravitation autour de l'élève***, 2^e édition Patrick Séners Vigot

- **Lexique thématique en sciences et techniques des activités physiques et sportives**

Didier Delignières – Pascal Duret

Editions Vigot – 1995

- **Pédagogie des activités physiques et du sport** : Maurice Piéron

Editions « Revue E.P.S. » 1992

- **Didactique de l'Education physique et sportive** : Giles Marrot

Editions Vigot 2001

- **Dictionnaire des sciences du sport** : publié et édité par Verlag Karl Hofmann, D-7060 Schorndorf, Postfach 1360, RFA 1992

- **L'Education physique et sportive : *Réflexions et perspectives***

Alain Hébrard

Coédition Revue STAPS et Editions « Revue E.P.S. » 1986

- **Curricula de l'éducation physique et sportive**

Sous-commission des programmes de l'éducation physique et sportive 2018

TABLE DES MATIERES

Préface.....	3
Avant-propos.....	5
Sigles et abréviations.....	6
I. Orientations de l’approche pédagogique intégratrice.....	7
I.1. Les fondements de l’API.....	7
I.2. Les principes de l’API.....	10
II. Présentation succincte du manuel support/contenus des nouveaux curricula.....	11
III. Documents d’accompagnement.....	13
III.1. L’outil de planification.....	13
III.2. L’outil de gestion.....	14
III.3. Le guide d’exécution.....	14
III.3.1. Orientations spécifiques à la discipline / activité.....	16
III.3.2. Objectifs de la discipline/activité.....	16
III.3.3. Importance de la discipline/activité.....	17
III.3.4. Instructions officielles en lien avec la discipline/activité.....	17
III.3.5. Principes didactiques.....	20
III.3.6. Démarches méthodologiques.....	21
III.4. Recommandations.....	24
IV. Evaluation.....	24
IV.1. Normes et modalités d’évaluation.....	24
IV.2. Activités d’évaluation.....	25
IV.3. Corrigés.....	26
IV.4. Remédiation.....	29
IV.4.1. Principes de la remédiation.....	30
IV.4.2. Différentes stratégies de remédiation.....	31
V. Intégration.....	32
V.1. Principes de l’intégration.....	32
V.2. Exemples d’activités d’intégration.....	33

I. Exemples de fiches pédagogiques.....	35
I.1. Fiche de cycle pratique.....	35
I.2. Fiche de cycle théorique.....	39
II. Documents de références	47
II.1.Glossaire.....	47
II.2.Bibliographie.....	51